



COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

Compte-rendu_Pléniaire 10_06 octobre 2023_18h30 à 20h30 au cinéma Le Korrigan

Les remarques formulées par les participants sont à retrouver en orange dans le texte

Nombre de personnes présentes :

- BLONDEAU Marie (*membre*)
- BOSCHER Dominique (*membre*)
- BOSCHER-RUELLO Dominique (*membre*)
- CACCIALI Jocelyne (*Conseil de Développement de Saint-Brieuc Armor Agglomération*)
- CALLETEAU Caroline (*membre*)
- DAVID Marc (*membre*)
- DEROUILLON-ROISNE Pascale (*visiteur*)
- DEROUILLON-ROISNE Philippe (*visiteur*)
- FAOU Béatrice (*membre*)
- FAURE Nicole (*visiteur*)
- HEITZ Nadine (*visiteur*)
- LAGOUTTE Jean-Yves (*membre*)
- LAGOUTTE Catherine (*membre*)
- LE GUEN Iblis (*Conseil de Développement de Saint-Brieuc Armor Agglomération*)
- MAYER Catherine (*Conseil de Développement de Saint-Brieuc Armor Agglomération*)
- MENARD Emmanuelle (*visiteur*)
- RENAC Stéphane (*visiteur*)

Ainsi que :

- CHAUVIN Paul, *maire*
- LUTZ Hélène, *adjoite en charge de l'environnement, de l'urbanisme et des mobilités*
- MEUNIER Myriam, *conseillère déléguée à l'enfance, à la jeunesse et aux affaires scolaires*
- MICHELET Guy, *conseiller municipal*
- ROUSSEAU Gilles, *conseiller délégué à la participation des habitants*
- AVRIL Michel, *élu Terre d'Avenir*
- QUERRÉ Sophie, *élu Terre d'Avenir*
- GUILLO Ronan, *chargé de mission valorisation du patrimoine maritime*
- LEGRAND Mathilde, *chargée de projets et de participation citoyenne*

Nombre de personnes excusées : 4

Secrétaire : Dominique BOSCHER

Mise en forme : Mathilde LEGRAND

Ordre du jour

- I. Introduction
- II. Le Conseil de Développement a mené l'enquête !
- III. Le projet de mise en valeur du passé morutier
- IV. Un nouveau Groupe de Travail ?
- V. Les actions participatives passées et à venir
- VI. Temps de clôture

I. Introduction

Monsieur CHAUVIN, Maire de la commune, remercie les habitants, élus, agents, présents à cette 10^{ème} Commission Extra-Municipale ainsi que les membres du Conseil de Développement de Saint-Brieuc Armor Agglomération qui présenteront plus tard les résultats de leur enquête sur le climat.

Mathilde LEGRAND, coordinatrice de la transition écologique, remercie les membres, les visiteurs et les élus pour leur présence à cette 10^{ème} plénière. Elle rappelle les règles pour des échanges sereins (respect et répartition du temps de parole, bienveillance, etc) et explique aux visiteurs que la [Commission Extra-Municipale](#) est **un groupe d'habitants qui souhaite s'impliquer dans la vie de la commune pour émettre des avis sur des projets ou en proposer certains.**

Une pensée particulière est adressée à Pierre Hérissard, adjoint en charge des associations et des sports, mais aussi membre actif de la Commission Extra-Municipale notamment à travers son engagement dans le Groupe de Travail « Jumelage ».

II. Le Conseil de Développement a mené l'enquête !

Madame Jocelyne Caccialio présente dans un premier temps le **fonctionnement du Conseil de Développement**, qui est une instance obligatoire pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants. Ce conseil consultatif permanent apporte ses éclairages sur les évolutions économiques, sociales et environnementales à travers des avis et des propositions remis aux élus locaux. Ces éléments sont construits collectivement à partir des connaissances et des expériences de ses membres qui peuvent aussi solliciter des expertises extérieures. Le Conseil de Développement de Saint-Brieuc Armor Agglomération comprend 79 membres : un collège citoyen volontaire, trois collèges d'organismes et structures désignés par l'agglomération (associations, chambres consulaires, syndicats etc).

Le Conseil de Développement fonctionne en saisine et auto-saisine. L'agglomération a ainsi saisi le Conseil de Développement afin de participer à l'évaluation de mi-parcours du [Plan Climat Aire Energie Territorial](#) (PCAET).

Madame Catherine Meyer présente la **méthodologie** utilisée pour effectuer cette **évaluation** :

- Série d'entretien avec les services, les partenaires et les communes mettant en place des actions en faveur du climat
- Élaboration et diffusion d'un questionnaire grand public
- Entretiens avec des publics peu mobilisés
- Analyse et publication de préconisations

L'enquête menée par le Conseil de Développement a permis de recueillir **337 réponses** permettant d'identifier les motivations, freins et leviers mobilisables en fonction des thématiques et publics. Voici les constats :

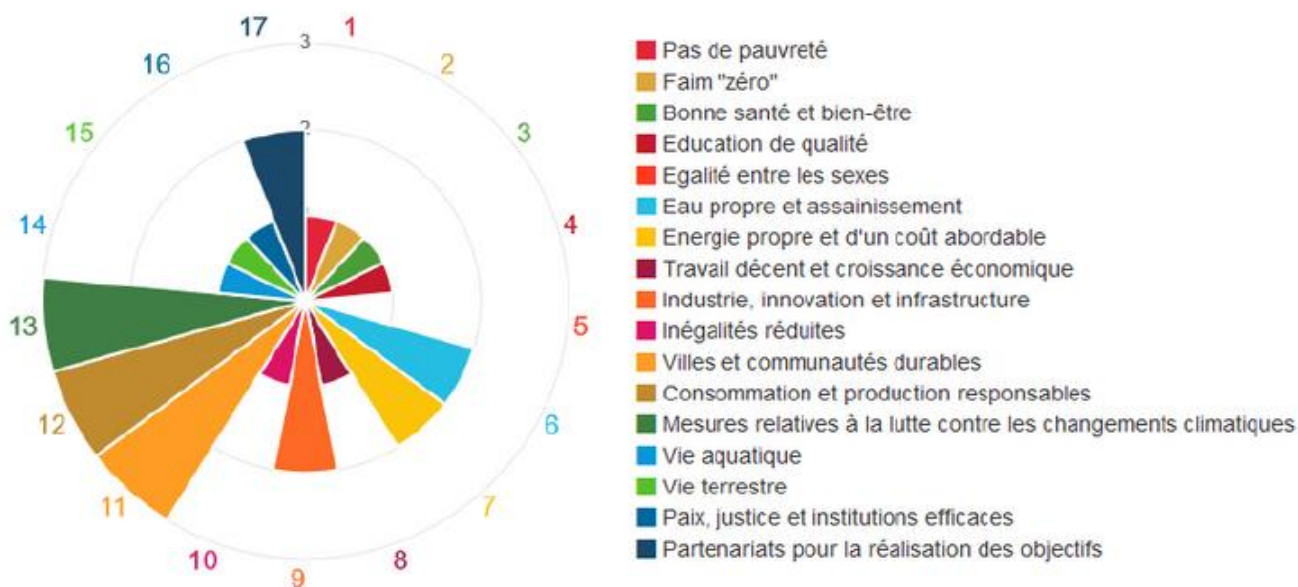
- ➔ Des actions et une information qui touche "toujours les mêmes" et peu souvent les publics éloignés
- ➔ Sur le thème des mobilités : un sujet sur lequel les changements de pratique restent très faibles (moins de 40 % des répondants, certainement



moins dans la population globale) alors même qu'il s'agit de la 1ère source de Gaz à effet de serre sur le territoire.

- Des leviers d'action variés sur la thématique de l'eau avec une importante marge de manœuvre sur l'équipement des ménages
- les thématiques sur lesquelles le plus de changements ont été engagés (les déchets et l'énergie) sont aussi celles sur lesquelles une vraie stratégie d'accompagnement a été déployée. Il y a donc des choses qui fonctionnent et dont l'agglomération peut s'inspirer (accompagnement humain et personnalisé, intervenants mobiles, aides financières indirectes, etc)

Iblis Le Guen présente également un autre travail complémentaire à la saisine, réalisé en interne du Conseil de Développement : l'appréciation des **Objectifs de Développement Durable** (référentiel international) comme **outil de suivi et d'évaluation des politiques publiques**. Le groupe de travail a expérimenté une méthodologie en croisant les 48 actions du PCAET et les 17 ODD.



Niveau 1 - Entre 1 et 11 actions / Niveau 2 - Entre 12 et 23 actions / Niveau 3 - Entre 24 et 35 actions

Lecture: Entre 24 et 35 actions du PCAET peuvent contribuer à atteindre l'ODD "Consommation et production responsables"

Finalement cette analyse permet de montrer qu'il y a une focalisation du PCAET sur les aspects techniques de l'énergie et du climat au détriment des aspects sociaux et sociétaux et de la biodiversité.

Ensuite, un paradoxe apparaît entre un plan et des indicateurs nécessairement locaux (puisque territorial) et des causes de variation de ces indicateurs pouvant être exogènes. Bien que cela ne soit pas du ressort de l'agglomération cela souligne la nécessité de travailler en coopération avec les territoires environnant sur le sujet.

Le Conseil de Développement a remis à l'agglomération ces observations qui feront l'objet d'une **synthèse** mise en page et diffusé aux élus. Les intervenantes insistent sur le fait que **les membres du Conseil de Développement sont tous bénévoles**.

Un récent décret interdit l'utilisation de l'eau de pluie dans les bâtiments recevant du public. Quelle est la position du Conseil de Développement à ce sujet ? Le Conseil de Développement n'a pas de positionnement politique. Il fonctionne sur saisine ou auto-saisine et n'a pas été sollicitée sur cette question.

Il a été évoqué que le public participant aux animations de sensibilisation est toujours le même, comment ainsi toucher d'autres publics éloignés de ces sujets ? Une des préconisations du Conseil de Développement est d'effectuer une communication ciblée plutôt que générique.

Je rencontre souvent des difficultés sur les lignes de bus qui répondent peu à mes besoins. Comment faire pour adapter le service ? Le Conseil de Développement ne peut répondre à la place de Saint-Brieuc Armor Agglomération (réseau TUB) et la Région Bretagne (réseau BreizhGo) qui gèrent ces services. Une préconisation leur a cependant été faite de regrouper tous les services de transport sur une plateforme en ligne unique, l'information étant selon les membres trop éparpillée (services de la région, de l'agglomération, etc).

Pour une action plus efficace et impactante, il est essentiel de remettre de l'humain sur le terrain pour venir se rendre compte des problématiques et accompagner les transitions. Effectivement c'est un des constats du Conseil de Développement lors du travail d'évaluation du PCAET : l'accompagnement personnalisé de l'ALEC pour les travaux de rénovation, l'accompagnement des maitres composteurs sur les différents sites, sont des services qui fonctionnent.

Effectivement il y a des améliorations sur la gestion des déchets, mais nous sommes loin d'une situation parfaite dû parfois aux mille-feuilles administratives. Saint-Brieuc Armor Agglomération et Kerval ont fournis de gros efforts pour la collecte des déchets se fasse correctement, tant au niveau du tri à la source, dans les collectes par les services, et dans le traitement. Ces efforts sont à saluer même si nous pouvons toujours mieux faire.

A noter que l'enquête menée par le Conseil de Développement va être déclinée localement à Binic-Étables sur Mer afin de :

👉 Connaître les freins des habitants à l'adoption d'écogestes (compostage des biodéchets, récupération de l'eau de pluie, déplacements en vélo, alimentation moins carnée, etc)

👉 Adapter les actions mises en place par la commune (plus d'informations ? plus d'accompagnement personnalisé ? plus d'aides financières ?)

Cette enquête sera diffusée au format papier (urnes aux accueils des mairies), au format numérique (questionnaire disponible sur le site de la ville) et grâce à des **sessions de porte-à-porte**. Pour cela, il est proposé aux membres de la Commission Extra-Municipale et aux élus de composer des **binômes** pour des séances de porte-à-porte de deux heures afin de remettre aux habitants le questionnaire mais aussi partager des informations sur la Commission Extra-Municipale. Les personnes volontaires pour participer à cette action seront formées en amont par le Groupe de Travail « soutien à la participation citoyenne » et peuvent se manifester auprès de Mathilde Legrand (transitions@besurmer.fr).

II. Présentation du projet de valorisation de patrimoine maritime de Binic-Étables sur Mer

Ronan Guillo, chargé de mission patrimoine maritime, présente ensuite le projet envisagé par la commune concernant cette thématique. En effet le port de Binic dispose d'un important patrimoine et d'une riche mémoire issue de la grande période d'activité maritime orientée vers la pêche hauturière à la morue, appelée « La Grande Pêche » par opposition à la pêche côtière.

Cette activité maritime qui fût à son apogée au milieu du 19ème siècle, s'est éteinte en 1927 avec le retour du dernier morutier à voile. Elle se serait progressivement effacée des mémoires sans le travail réalisé par les historiens locaux et l'incroyable richesse iconographique offerte par l'industrie de la carte postale en Bretagne qui nous offre aujourd'hui ce témoignage visuel du passé.

Consciente de cette richesse, la municipalité a souhaité engager un travail de fond pour **collecter et mettre en valeur l'histoire de la Grande Pêche**. De 2020 à 2022 une première phase du projet fut engagée grâce au recrutement d'un chargé de mission ayant pour objectif de collecter toutes les données disponibles sur ce sujet. Lectures, rencontres avec des témoins directs, descendants ou historiens, observations du patrimoine bâti... Cette matière première fut la base pour ensuite établir un ensemble de thématiques, élaborer un scénario de parcours, enrichir l'information par des visites ciblées et créer des échanges par des rencontres avec les acteurs locaux afin de leur soumettre le projet et de les impliquer.

La commune de Binic-Etables sur Mer souhaite aujourd'hui porter un projet ambitieux qui rayonnera certainement sur tout le territoire breton : **un parcours d'interprétation où chaque station a été imaginée pour mettre en valeur l'histoire de la grande pêche**, pas seulement par l'intermédiaire d'une information pédagogique et historique, mais aussi par la création artistique ou une scénographie immersive.



De la mise en valeur des techniques de navigation de grands voiliers, à la reconstitution de la vie commerçante au port, ce n'est pas moins de **6 thématiques et 21 stations** qui permettront aux curieux de passage ou aux habitants de tous âges de s'approprier et diffuser l'histoire de la Grande Pêche. Les stations verront peut-être à peu près le jour avec un premier travail sur la réalisation de 3 portraits de figures locales. Un travail de médiation est aussi réalisé auprès du public scolaire et pendant les journées du patrimoine (voir malle pédagogique ci-contre), tout comme une recherche de financements notamment auprès de la Région Bretagne et de l'Union Européenne.

Le travail réalisé va-t-il être également être visible autrement que dans l'espace, par exemple sur le site internet de la ville ? A voir comment cela peut se faire pour toutes les stations, mais des informations sont effectivement déjà disponibles en ligne (voir en [cliquant ici](#)).

Là aussi il est nécessaire de ne pas laisser complètement les visiteurs en autonomie et d'avoir une présence humaine sur site. Des actions de médiation auprès des écoliers et lors des journées du patrimoine ont été réalisées. A terme c'est aux structures partenaires de s'emparer des supports et de les faire vivre.

Il y a-t-il des actions auprès des aînés qui sont réalisées ? Car ce sont eux aussi la mémoire de ce passé maritime. Les aînés ont été interviewés lors de la première phase du projet pour collecter les récits. Le temps de mission est limité et nous ne pouvons être auprès de tous les publics. Cependant nous sommes en contact avec le réseau des Médiathèques de la Baie qui est aussi une façon de toucher divers publics.

Le port de Saint-Quay Portrieux est lui aussi concerné par ce patrimoine maritime commun. Pourquoi ne pas l'englober dans la démarche ? Les élus de Saint-Quay Portrieux sont au fait du projet imaginé par Binic-Étables sur Mer. La commande faite par la municipalité est de se concentrer sur la commune dans un premier temps, mais nul doute que cette expérimentation rayonnera au-delà des limites administratives. L'histoire appartient à toutes et tous et pas seulement à Binic-Étables sur Mer, mais à moyens humains limités une emprise géographique limitée également.

III. Un nouveau Groupe de Travail ?

Les membres de la Commission Extra-Municipale qui souhaitent davantage s'investir peuvent proposer la création d'un Groupe de Travail à la municipalité. Les élus statuent en fonction de la cohérence avec la politique menée et si la proposition de création d'un Groupe de Travail est validée, un appel à volontaires est lancé auprès des habitants. Il existe aujourd'hui les Groupes de Travail Jumelage, Cohésion Territoriale, Participation Citoyenne, Monnaie Locale et Piscine en eau de mer (plus d'informations [en cliquant ici](#)).

Une demande pour la création d'un Groupe de Travail sur **l'accueil des pollinisateurs** sur la commune est actuellement étudiée par les élus.

Le Groupe « Cohésion Territoriale » va par ailleurs organiser le samedi 02 décembre après-midi une **balade agricole contée** avec les habitants et les agriculteurs volontaires. Les participants partiront d'une exploitation et traverseront les champs en compagnie des agriculteurs, pour terminer la balade chez un deuxième exploitant. Renseignements à trouver dans le prochain Cap'Infos.

Je pense proposer un groupe autour d'un tiers-lieu. Un endroit où l'on puisse partager des savoirs et savoir-faire, travailler, etc.

IV. Actualités sur la participation citoyenne

Plusieurs actions avec les habitants ont eu lieu ces dernières semaines :

- **opération d'entretien de l'étang du Vau Durand**, encadré par Bretagne Vivante, afin de couper la végétation abondante sur une partie du site
- **opération d'entretien du cours d'eau de la ville even**, situé derrière le Centre Technique Municipal, encadré par l'Association Agréée pour la Pêche et la Préservation des Milieux Aquatiques (AAPPMA). La trentaine de bénévoles qui se sont relayés tout au long de la journée ont dégagé la végétation sur 800 m qui empêchait le cours d'eau de s'écouler normalement.
- **Appel à Projets « Coup de Pousse »** : deux membres de la Commission Extra-Municipale ont participé à la sélection des projets associatifs candidats à l'Appel à Projets « coup de pousse », qui visait à proposer une action pour réduire l'empreinte carbone d'une association. Les lauréats seront connus lors de l'évènement « Place des Associations » ce samedi.



D'autres actions participatives sont à venir :

Rendez-vous place des associations - deuxième édition axée sur la transition écologique : ateliers sur l'alimentation durable, l'éco-conditionnalité des subventions, la gestion des déchets lors d'évènements, etc. Un moment pour échanger entre associations sur les défis de demain.

Enquête "Ma vision et mes actions liées aux changements climatiques". Possibilité de répondre au questionnaire d'**octobre à décembre 2023**. Réponses anonymes. Objectif : 350 réponses (5% de la population).

Opération de **restauration du bocage** en novembre 2023. En partenariat avec Eau et Rivières de Bretagne, plantation d'essences locales le long de l'allée du stade (bourg d'Étables sur Mer).

Nous avons parlé de porte-à-porte tout à l'heure, ne serait-ce pas judicieux pour étoffer cette assemblée ? Tout à fait, nous ne l'avons pas évoqué mais ce porte-à-porte avec les membres de la Commission Extra-Municipale a un

double objectif : remettre le questionnaire sur le climat et présenter la Commission Extra-Municipale, instance parfois un peu floue de l'extérieur.

Peut-être également travailler la communication à ce sujet ? Les canaux traditionnels ont été exploités pour annoncer ce rendez-vous : cap'infos, réseaux sociaux, affichage... Nous essayons de varier avec cette opération de porte-à-porte mais aussi dans le type de message partagé (dialogue citoyen mis en avant plus que Commission Extra-Municipale).

Ce pourrait être une question posée aux habitants : quels sont les freins à leur mobilisation ? Effectivement, mais nous sollicitons déjà beaucoup les citoyens en ce moment, cela risque de faire trop.

Pour ma part je me suis déplacé car j'ai vu que la question du climat allait être abordée ce soir. Je n'ai cependant pas compris les propositions tenues en première partie et je n'ai pas la sensation que la question du climat a été abordée. J'ai par ailleurs alerté la mairie sur un problème d'écoulement des eaux de pluie au niveau du Viaduc des Pourrhis, et personne ne me répond. Participation oui, mais il faut déjà répondre aux habitants. Également concernant l'étang du Vau Durand, cet espace n'est plus du tout entretenu. La mairie a bien reçu votre sollicitation et comprends votre impatience, mais nous essayons d'accorder les agendas pour vous proposer un rendez-vous sur site avec les élus et services concernés, d'où le temps de réponse. Le Vau Durand vous paraît être une friche mais c'est un vrai réservoir de biodiversité donné à la nature.

C'est très bien que la nature puisse s'exprimer à l'étang du vau durand. Concernant les frelons asiatiques, aurons-nous les résultats de la campagne de piégeage ? Les résultats ont été envoyés par mail fin juin concernant la commune de Binic-Étables sur Mer. Nous attendons des nouvelles du GDSA 22 pour les résultats à l'échelle départementale.

Concernant le broyage de déchets verts, peut-être des habitants sont-ils prêts à prêter leur matériel comme c'est mon cas ? Un appel à intérêt va être envoyé dans le prochain cap'infos pour connaître les habitants volontaires pour organiser une opération avec le broyeur de la commune, comme cela avait été fait en version test avec les habitants du quartier de la salle des loisirs. Nous pourrions ajouter ce point dans le cap'infos.

Une communication de la Commission Extra-Municipale sur les marchés ne pourrait-elle pas être envisageable, notamment le dimanche ? Elu et agent se sont rendus sur les marchés en semaine. Monsieur Rousseau propose d'y aller à nouveau un dimanche si un membre de la Commission Extra-Municipale souhaite l'accompagner.

V. Temps de clôture

Merci au Groupe de Travail « soutien à la participation citoyenne » pour leur aide dans l'organisation de cette plénière. Prochains rendez-vous à noter :

- ❖ **17 octobre** - causerie publique entre un navigateur polaire et un historien sur les voies maritimes d'hier et d'aujourd'hui
- ❖ **20 octobre** - conférence à Saint-Brieuc en présence de Céline Guivarch, co-auteurice du rapport du GIEC sur le climat - covoiturage possible
- ❖ **21 octobre** - soirée cabaret au profit d'octobre rose
- ❖ **Mercredi 10 janvier** - plénière Commission Extra-Municipale
- ❖ **Jeudi 04 avril** - plénière Commission Extra-Municipale

Binic Rando et Familles Rurales organisent également une marche au profit d'octobre rose le 15 octobre prochain, les fonds seront reversés à Symbiose, 1^{ère} maison de soins de support oncologique dédiée aux femmes en Bretagne et située à Plérin.

Il y a également une réunion publique sur le PLUi proposée par l'agglo jeudi 12 octobre, 17h30 à 19h30, à la salle de cinéma Les Korrigans.

MERCI A TOUTES ET A TOUS POUR VOTRE PRESENCE ET ATTENTION !